

EN DAVAN! CO-CONSTRUISONS LE HAUTBÉARN 2040

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Haut-Béarn : Inscrire En Davan ! dans une vision transversale à 20 ans et d'aménagement du territoire

En Davan ! est le socle du Projet de territoire du Haut-Béarn. Il est le reflet de la vision de développement et d'aménagement territorial porté par les élus de la Communauté de Communes.

✕ Octobre 2020

UN SCOT HAUT-BÉARN POUR PENSER DE MANIÈRE PLUS OPÉRANTE ET EN TRANSVERSALITÉ EN DAVAN !

L'élaboration d'un SCoT, outil de planification locale stratégique, permettra de donner de l'épaisseur à En Davan !. Il offrira aux ambitions du Haut-Béarn une portée réglementaire, avec la définition d'orientations et d'objectifs opérants et adaptés.

Ils traduiront une lecture croisée d'un ensemble de thématiques, permettant une plus grande cohérence des politiques publiques. La transversalité sera par ailleurs nourrie des documents élaborés (ou en cours d'élaboration) par la Communauté de Communes, comme son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), sa Charte architecturale et paysagère ou encore son analyse des besoins sociaux ou encore son Contrat Local de Santé.

Exemple de positionnements SCoT adaptés au Projet de territoire En Davan !

#AménagementCommercial : En Davan ! pointe le besoin de conforter les communes « polarités » et l'animation de leurs centres, dont Oloron-Sainte-Marie en est la polarité principale : *Dés lors, quels choix devront être retenus pour les centres et les périphéries ces 20 prochaines années ? S'agira-t-il d'interdire le développement des espaces commerciaux en périphérie ? De l'autoriser, mais sous quelles conditions ? Et quel projet qualitatif retenir pour les centres ?*

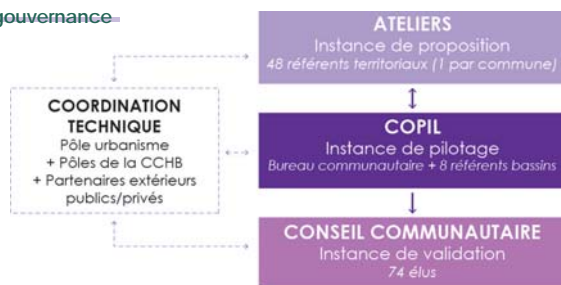
UN SCOT HAUT-BÉARN FACILITATEUR DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

En s'inscrivant dans la hiérarchie des normes des documents de planification, le SCoT jouera son rôle de document intégrateur des prescriptions des documents de rang supérieur (dont le SRADDET Nouvelle-Aquitaine). Cela facilitera dès lors la réalisation des documents de rang inférieur et des projets portés (PLH, Plan Mobilité, PLUi et documents d'urbanisme, ORT, etc.).

Fort de sa vision collective et cohérente, il facilitera le dialogue avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques, les acteurs de l'aménagement, etc., en offrant de la visibilité et de la sécurité à leurs actions et investissements auprès du territoire.

UNE GOUVERNANCE ET UN CALENDRIER ADAPTÉS À L'ENJEU DE CO-CONSTRUCTION DU SCOT HAUT-BÉARN

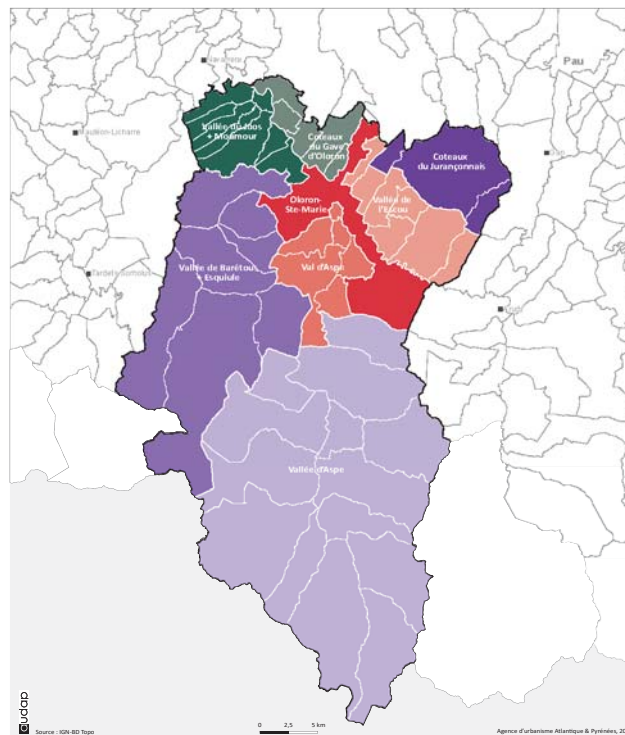
La gouvernance



Les communes ont identifié un **Référent territorial** qui fera le lien entre sa commune et la Communauté de communes lors de sa participation aux **Ateliers**. Son rôle est de proposer des orientations et des objectifs s'inscrivant dans la stratégie communautaire, tout en prenant en compte les spécificités locales. Ces propositions permettront notamment la co-construction du **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**, projet politique du SCoT, puis celle du **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**, document règlementaire du SCoT.


Début 2021, **8 référents**, associés à chacun des bassins de concertation, seront nommés. Ils composeront le **Comité de pilotage** auprès du Bureau communautaire (Président + Vice-Présidents), qui aura à charge d'échanger sur les propositions formulées et de les valider avec un regard le plus transversal. Le **Conseil Communautaire** validera in fine l'ensemble des pièces composant le SCoT.

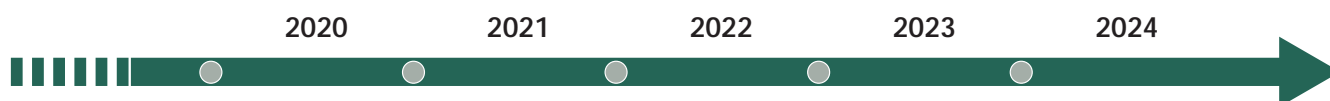
Les 8 bassins de concertation



Le calendrier




D'ici fin 2021 le travail portera sur l'élaboration et la mise en débat du PAS, puis sur sa déclinaison dans le cadre du DOO, pour permettre l'arrêt du SCoT fin 2023.



Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2020

Comité de rédaction
Stéphane Darius, Natacha Crampé, Marion Chaboussie, Pascal Gasc

Conception graphique*
Ludovic Réau, Emmanuelle Rabant